

## La Bibliothèque nationale de France devient Agence d'enregistrement ISNI : pour une identification pérenne des personnes et des collectivités

En janvier 2014, la BnF a reçu l'agrément auprès de l'Agence internationale ISNI pour établir une agence d'enregistrement. Elle est la première bibliothèque nationale au monde à s'engager dans cette voie.

*« Je souhaite la bienvenue à la BnF en tant qu'Agence d'enregistrement d'ISNI (International Standard Name Identifier – Code international normalisé des noms). La base de données de l'ISNI recèle déjà environ 7,5 millions de noms et est le registre global de contributeurs et de distributeurs d'œuvres créatives le plus fiable. La BnF a joué un rôle essentiel dans le développement de l'ISNI et je me réjouis qu'elle assure désormais un rôle tout aussi important dans la distribution des numéros ISNI parmi les auteurs et éditeurs francophones. »* déclare Olav Stokkmo, Président de l'Autorité Internationale de l'ISNI (ISNI-IA)

Les missions d'agence d'enregistrement ISNI seront assurées par le département de l'Information bibliographique et numérique au sein de la Direction des Services et des réseaux de la BnF. Dans un premier temps, l'agence répondra aux besoins en identifiants pour la production documentaire dont la Bibliothèque assure la collecte et la description dans le cadre du dépôt légal des publications françaises en particulier. À terme, elle pourrait couvrir les besoins d'autres organismes français.

Ces identifiants seront ensuite diffusés, dans différents formats (MARC, RDF...), dans les données bibliographiques courantes et rétrospectives que la BnF met gratuitement à la disposition de ses partenaires et réutilisateurs dans le cadre de sa politique d'ouverture des données publiques.

En diffusant les identifiants ISNI et en transmettant son expertise dans ce domaine, la BnF offrira aux acteurs de diverses communautés un outil fiable et normalisé indispensable à la dissémination et à l'interopérabilité des ressources françaises sur le web.

L'établissement de la BnF en tant qu'Agence d'enregistrement ISNI témoigne de sa capacité à se saisir de projets porteurs d'innovations majeures dans le paysage de l'information à l'échelle internationale. Décloisonnement, interopérabilité avec d'autres communautés des secteurs public et privé et promotion de données de confiance produites par les bibliothèques sur le web de données, telles sont les motivations de son engagement dans cette initiative.

Pour en savoir plus sur [l'Agence ISNI à la BnF](#)

Pour en savoir plus sur [la récupération des ISNI](#)

---

Contacts presse BnF :

Claudine Hermabessière, chef du service de presse - 01 53 79 41 18 - [claudine.hermabessiere@bnf.fr](mailto:claudine.hermabessiere@bnf.fr)  
Hélène Crenon, chargée de communication presse - 01 53 79 46 76 - [helene.crenon@bnf.fr](mailto:helene.crenon@bnf.fr)